
Adresse de la société des jeunes républicains de Saint-Chamond (Loire), lors de la séance du 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des jeunes républicains de Saint-Chamond (Loire), lors de la séance du 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 216-217;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16895_t1_0216_0000_11

Fichier pdf généré le 07/10/2019

ne méritent pas le reproche qu'on leur fait.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (24).

[*Boisset, représentant du peuple dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire, à la Convention nationale, de Mâcon, le 5 vendémiaire an III*] (25)

Citoyens collègues, mes opérations sont finies dans le département de l'Ain; que la calomnie vienne à présent entreprendre de déprécier à vos yeux le bien qui en est résulté; j'ose le défier : le peuple dans ces contrées, trop longtemps comprimé, ne connaissait de la liberté que le mot : il jouit aujourd'hui de l'effet. Quelques personnes ont eu l'impudeur de dire que ces paisibles habitans étoient fédéralistes; elles en ont imposé à la France entière; et si quelques individus sont atteints de ce vice destructeur des principes de l'unité et de l'indivisibilité de la République, ce sont ceux-là même que j'ai fait incarcérer. Desilles, lui-même, qui a trouvé tant de partisans, ami intime de Soulvie, résident de France à Genève, poussoit ce peuple au fédéralisme, et le peuple s'en est garanti.

Voilà un fait que je défie à ses détracteurs d'anéantir; s'il est un département qui ait le mieux payé ses contributions, c'est celui-là; s'il en est un où les levées d'hommes se soient effectuées avec plus de rapidité et d'aisance, c'est celui-là; s'il en est un qui ait fait plus de sacrifices pécuniaires, c'est celui-là, patriote tranquille, il a eu la confiance de subir le joug des oppresseurs parce qu'ils feignoient de parler au nom de la loi, parce qu'ils tenoient un langage républicain qui n'étoit que dans leur bouche et ne fut jamais dans leur coeur; quels sont les hommes qui calomnient les habitans du département de l'Ain? ce sont ceux qui n'ont jamais voulu les connoître ou ceux qui couverts de crimes veulent les cacher à tous les yeux; on traite de fédéralistes ces hommes; cependant il existe une opposition formelle de ces mêmes habitans contre des troupes qui demandoient passage pour porter du secours aux lyonnais; on calomnie ce peuple, et il n'en existe point qui ait plus de vertus; il n'a pas le caractère bouillant des peuples du midi, mais il chérit la liberté avec calme et sagesse, mais il se jette dans le sein de la Convention, avec le sentiment simple de l'amitié; il n'aime pas avec fureur, mais il aime; que veut-on exiger de plus de lui? il obéit à toutes les lois émanées du sénat français; faut-il du grain à ses voisins, il le donne; faut-il des soldats contre les tyrans, il les donne; faut-il du fer pour les combattre, il le donne. Citoyens collègues, le département de l'Ain étoit esclave il y a peu d'instans : en ce moment il est libre et est digne de l'être : je

(24) P.-V., XLVI, 223.

(25) *Bull.*, 13 vend. (suppl.); *J. Fr.*, n° 740; *M. U.*, XLIV, 212-213.

l'ai quitté satisfait. Puissé-je obtenir dans le département de Saône-et-Loire où je me trouve en ce moment, et le même succès et le même bonheur.

Salut et fraternité.

Signé, BOISSET.

20

Le comité de surveillance de la commune de Castres [Tarn] demande le rapport de l'arrêté qui attribue aux agens nationaux le pouvoir de prononcer sur la réputation et la conduite des citoyens.

Renvoyé au comité de Législation (26).

21

Les administrateurs du district de Roc-Libre [ci-devant Rocroi, Ardennes], adressent l'état des ventes des domaines nationaux, pendant la dernière décade de fructidor; d'où il résulte que des biens estimés 16 312 L ont été vendus 37 670.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (27).

22

La société des jeunes républicains de Saint-Chamond [Loire], félicite la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la patrie en déjouant et livrant au supplice les triumvirs.

Mention honorable, insertion au bulletin (28).

[*La société des jeunes républicains de Saint-Chamond, département de la Loire, à la Convention nationale, le 22 fructidor an II*] (29)

Citoyens représentans,

Nous, jeunes républicains, nous vous félicitons d'avoir sauvé notre commune patrie du péril imminent dont elle fut menacée dans la nuit du 9 au 10 thermidor.

Nous aurions dû le faire plus tôt et c'est une erreur de notre part qui est bien pardonnable dans la circonstance où nous nous trouvons; nous crumes d'abord qu'il suffisoit que la société populaire et toutes les autorités consti-

(26) P.-V., XLVI, 223. *Ann. R. F.*, n° 12; *J. Fr.*, n° 737; *J. Perlet*, n° 739; *Mess. Soir*, n° 775.

(27) P.-V., XLVI, 223. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(28) P.-V., XLVI, 223. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(29) C 321, pl. 1345, p. 2.

tuées de notre commune eussent rendu l'hommage qu'elles devaient à votre courage et à votre énergie comm'elles l'ont fait le 21 thermidor dernier ainsi qu'il appert par leurs registres ; mais dans ce cas c'était toujours l'aveu que nous ne devons point être comptés dans le nombre des individus de l'empire et nous savons au contraire de vous même que nous en sommes la plus chère espérance.

Jaloux donc de vous manifester aujourd'hui, citoyens représentans, que nous pouvons le disputer à tous en amour pour vos personnes, nous nous empressons de vous témoigner notre vive reconnaissance du service que vous nous avez rendu en déchirant le voile dont se couvraient l'infâme Robespierre et ses complices.

L'exécution de ses projets entraînait la chute de la république et sur ses débris ensanglantés s'élevait une tyrannie cent fois plus monstrueuse que la première, c'en était fait de vous, c'en était fait de la Liberté : et nous, génération nouvelle élevée dans l'espoir heureux de vivre et de mourir libres, il ne nous restait d'autre ressource que le désespoir. O jour d'horreur et d'alarmes effaçons le à jamais de notre souvenir pour nous rapeller sans cesse celui où vous sortites, triomphants de ce combat affreux où tous les poignards étaient aiguisés pour vous percer le sein, gloire immortelle vous soit rendue et si jamais on érigeait des temples aux grands hommes modernes à l'exemple de la sage antiquité, veuillez, citoyens représentans, n'en point choisir d'autres que dans nos coeurs qui vous sont entièrement dévoués.

Les membres composant la société des jeunes républicains de Saint-Chamond.

DUBOUCHET, *président*, CALLET, *vice-président*,
François CHAIRA, *secrétaire*, et une page
de signatures.

23

Les administrateurs du district de Thonon [Mont-Blanc] félicitent la Convention d'avoir abbatu le nouveau Catilina et ses complices, l'invitent à rester à son poste, à maintenir le gouvernement révolutionnaire; ils offrent leurs biens, leurs bras et leurs vies, pour seconder la Convention et pour affermir la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (30).

[*Les administrateurs et l'agent national du district de Thonon, département du Mont-Blanc, à la Convention nationale, le 23 fructidor an II*] (31)

(30) P.-V., XLVI, 224. *Bull.*, 24 vend. (suppl.); *Gazette Fr.*, n° 1005.

(31) C 321, pl. 1345, p. 1.

Citoyens représentans,

Vous avez abattu le tiran et ses complices. Vous venez d'écarter les divisions que la malveillance s'efforçoit de porter dans votre sein.

Votre énergie, votre courage nourris par l'amour sacré de la Patrie, ont prouvé au Peuple français que vous êtes dignes de le représenter et d'assurer son bonheur. Continuez vos paisibles travaux, restés fermes à votre poste. Mettez irrévocablement à l'ordre du jour le maintien du gouvernement révolutionnaire. C'est par là que vous rétablirez le calme chez les vrais amis de la liberté et de l'égalité, chez ces hommes fidels aux principes sacrés de la République une, indivisible démocratique.

C'est par le gouvernement révolutionnaire que vous détruirez le modérantisme, le fanatisme et l'aristocratie qui avoient osé concevoir des espérances sur le Robespierreisme. Disposez de nos biens, de nos bras et de nos vies pour vous suivre dans la carrière brillante que le Peuple français vous a tracé; nous sommes prêts à partager tous les dangers avec vous pour l'affermissement de la République. Vive la Convention nationale.

P. JACQUIER, *président*, DELESCHAUX, *secrétaire adjoint*, CHAULMONTET, *agent national*.

24

La société populaire et le conseil-général de la commune de Gurlin, département des Basses-Pyrénées, applaudissent aux journées des 9 et 10 thermidor, et félicitent la Convention nationale d'avoir abbatu la tyrannie que des brigands et des dilapidateurs faisoient peser sur toute la France; ils demandent la punition de tous les êtres immoraux et criminels, la liberté de la presse, l'épuration des autorités constituées, celle des instituteurs des écoles primaires livrés à l'ignorance, et la puissance entière des droits de l'homme : ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (32).

25

La société populaire de Montagne-sur-Mer [ci-devant Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais], demande le maintien du gouvernement révolutionnaire; l'éloignement des autorités constituées, des intrigans et créatures des derniers conspirateurs; l'exclusion des nobles et prêtres de tout culte, des fonctions

(32) P.-V., XLVI, 224. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).